

Projet d'établissement

Introduction :

Le projet d'établissement est un document écrit, c'est un travail de réflexion et de concertation mené par l'équipe pluridisciplinaire. Il est adapté aux besoins des usagers et de l'équipe. Plus concrètement, il représente la réflexion d'équipe sur la manière de fonctionner lors des différents moments de la vie quotidienne et la façon dont l'équipe va s'organiser pour accompagner l'enfant et sa famille quel que soit le type d'accueil proposé. Il révèle et explicite les valeurs éducatives portées par le Service Petite Enfance.

Il permet :

D'organiser, de faire évoluer les pratiques et le fonctionnement de la structure

De communiquer sur les missions et les moyens de les réaliser

De s'assurer que chaque personne participant à la vie active de la structure a une place et des missions bien définies dans le fonctionnement au quotidien de cette dernière

De favoriser des échanges entre les différents partenaires sociaux à savoir :

- le personnel,
- les parents,
- le gestionnaire,
- la CAF,
- la PMI

Pour résumer tout ceci, il s'agit de déterminer le rôle de chaque personne au sein de la structure et son positionnement au sein de l'équipe afin d'optimiser la prise en charge des enfants et de leur famille au quotidien.

Le projet d'établissement se compose de deux projets :

Le projet éducatif et pédagogique de la structures :

Il se décline en objectifs éducatifs.

Le projet pédagogique est un document propre à chaque unité de vie.

Il indiquera les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs du projet éducatif.

Il s'agit de la feuille de route de chaque unité de vie qui est élaborée par le personnel affecté à celle-ci.

Le projet social :

Le projet social situe la structure et son projet de création de façon plus globale, dans son environnement social, contextuel et géographique.

Les valeurs de la structure :

- L'action des personnels de la structure d'accueil s'enracine dans des valeurs qui :

Donnent du sens à l'action,

Partagées, deviennent un puissant vecteur de cohésion,

Contribuent à établir une relation de confiance avec les parents,

Place l'enfant et son épanouissement au cœur des préoccupations des professionnels accueillants.

- Ces valeurs se déclinent de la façon suivante :

- Notre action doit toujours être mise en œuvre dans le respect de la personne et de

ses choix de vie.

Respecter c'est pouvoir être à l'écoute de points de vue, d'opinions ou de personnalités différents,...sans chercher à imposer nos propres valeurs et nos propres choix. Il s'agit d'être dans l'absence la plus complète de jugement de la personne.

Au quotidien c'est aussi tenir compte du rythme de chacun, de ses limites et de son histoire personnelle.

C'est aussi une attitude dans la relation : tenue, politesse, ponctualité...

- Exercer une mission auprès du jeune enfant est avant tout une responsabilité. Il s'agit pour chaque professionnel accueillant d'assumer les conséquences de ses actes, de ses choix et de ses éventuelles erreurs. Les compétences professionnelles, la volonté, la motivation et la capacité à se remettre en question prennent alors tout leur sens.

- L'intégrité et la transparence sont des notions indispensables au développement d'une relation de confiance avec les familles et les partenaires.

Cela passe par :

Le respect des règles, et notamment de la législation ainsi que des différents codes éthiques et déontologiques

L'information aux personnes et aux familles ; ainsi que la réponse à toute demande de leur part.

L'obligation que nous nous faisons de rendre compte régulièrement de notre action, auprès des parents, du gestionnaire et des partenaires.

- Nous sommes d'autant plus efficaces que nous savons faire preuve de solidarité, voire d'altruisme, dans notre travail.

La diversité des situations rencontrées fait que l'entraide est indispensable à un service de qualité.

La solidarité est une valeur que nous portons au sein de l'équipe mais aussi dans nos relations avec les familles.

Toutefois afin que cette valeur reste un vecteur ascendant il est important d'en poser les limites. Il s'agit bien d'accompagner et soutenir l'Autre mais non de faire à la place de l'Autre.

- Concrètement, nous souhaitons :

- Assurer à l'enfant un accueil et un accompagnement de qualité en l'absence de ses parents et sans se substituer à eux. Cet accueil doit contribuer à son épanouissement et le préparer au mieux à sa future vie de citoyen.

- Établir une relation constructive avec les parents, basée sur le respect mutuel, l'écoute, la responsabilisation et la participation.

- Concrètement nous nous engageons à :

- Faire confiance à l'enfant
- Maîtriser la parole au-dessus de la tête de l'enfant
- Verbaliser à l'enfant les intentions et les actes
- Nous mettre à la hauteur de l'enfant pour lui parler
- Proposer sans forcer ou presser l'enfant
- Valoriser et encourager l'enfant
- Ne pas mettre l'enfant en situation d'échec
- Ne jamais oublier l'intérêt de l'enfant
- Ne pas étiqueter l'enfant et sa famille

- Appeler l'enfant par son prénom
- Respecter ses origines sociales et culturelles
- Assurer un cadre laïque

Le projet pédagogique :

Assurer à l'enfant un accueil et un accompagnement de qualité en l'absence des parents sans se substituer à eux.

Cet accueil doit contribuer à l'épanouissement de l'enfant et le préparer au mieux à sa future vie de citoyen.

Elles offrent la possibilité aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle, leur permet d'avoir un peu de temps libre pour « souffler ».

Le vécu dans les structures doit concourir au développement harmonieux de l'enfant, tant sur le plan sensoriel et moteur, qu'affectif et intellectuel.

Nos objectifs :

- Offrir à chaque enfant un accueil le plus individualisé possible compte tenu des contraintes inhérentes à la vie en collectivité
- Permettre à chaque enfant de s'initier à la vie de groupe et anticiper sa scolarisation
- Développer et stimuler la créativité et les sens des enfants par des activités et des ateliers éducatifs
- Accompagner l'enfant vers son autonomie et sa scolarisation, en tenant compte de son développement psychomoteur, intellectuel, affectif et de sa personnalité
- Favoriser l'expression corporelle et verbale des enfants par les jeux, la lecture, les chants...
- Respecter les rythmes physiologiques de l'enfant comme le sommeil, le langage, la propreté ou la marche

Au-delà de ces objectifs, l'équipe s'attache à donner un sens à cet accueil spécifique en maintenant la qualité d'encadrement quel que soit l'heure où l'enfant est accueilli. Elle vise à établir une relation constructive avec les parents, basée sur le respect mutuel, l'écoute, la transparence, la responsabilisation et la participation.

Le travail de l'ensemble du personnel est axé sur :

- L'accueil.
- Le soin.
- Le développement.
- L'éveil.
- Le bien-être.

I. L'ACCUEIL

1. Le premier accueil :

C'est une rencontre fondamentale.

Elle doit permettre de rassurer les parents, de dédramatiser l'idée de séparation, de leur dire qu'il est normal d'être inquiet et de leur donner des éléments de réflexion qui leur permettront de commencer à organiser leur vie future avec la garde de leur enfant.

Elle doit poser les bases d'une relation de confiance réciproque et permettre d'identifier la place de chacun.

Visite des locaux, rencontre avec l'équipe, écoute attentive des questions et angoisses des parents, explications claires permettent d'établir un premier lien de confiance.

2. L'adaptation :

Accueillir un enfant c'est aussi accueillir sa famille.

Chaque enfant est un individu à part entière, sa prise en charge au sein de la collectivité doit être individualisée afin de respecter son rythme.

L'enfant a besoin de repère, de référence pour se développer harmonieusement, c'est pourquoi l'inscription débute par une période d'adaptation progressive. Elle permet à l'enfant et à ses parents de s'adapter à un nouvel environnement, de connaître le personnel et les lieux ; la confiance qui s'établit permettra aux parents d'être rassurés quant à la prise en charge ultérieure de l'enfant. Ces échanges seront un élément indispensable à la continuité d'un accueil chaleureux et de qualité pour l'enfant.

L'adaptation permet surtout de faire en sorte que la séparation, qui reste un moment douloureux, se passe en douceur et soit la moins traumatisante possible.

Une adaptation doit être progressive c'est à-dire qu'au cours de la première semaine, parents et enfants se familiarisent ensemble et peu à peu dans la structure.

Les informations communiquées par le parent accompagnant permettent à l'équipe de prendre l'enfant en charge en respectant son rythme et ses habitudes.

3. Accueil et retrouvailles au quotidien :

Un dialogue au quotidien, un échange entre parents et professionnels sur la vie de l'enfant permet de renforcer le climat de confiance et de mieux accueillir l'enfant.

Accueillir un enfant, c'est aussi accueillir ses parents dans leur réalité éducative et leur permettre d'une part, de se séparer de lui en confiance, d'autre part de le retrouver sereinement après le temps d'accueil.

Lors de l'accueil du matin :

C'est un moment primordial car il débute la journée. Une présence bienveillante rassure toujours un parent et son enfant. En instaurant un rituel (un dernier coucou par la fenêtre par exemple) l'adulte sécurisera l'enfant qui sera ainsi acteur de la séparation.

Lors de l'accueil du soir :

A la fin de la journée, les parents viennent chercher leurs enfants, c'est aussi un moment important car les parents veulent savoir ce qui s'est passé durant la journée, ils ont besoin d'être rassurés.

Raconter une anecdote aux parents leur permet de se représenter la journée de leur enfant à la crèche.

Ce peut être le point de départ d'une discussion parents/professionnels, autour d'un événement d'une problématique rencontré par l'enfant.

Ils peuvent s'ils ont le temps, rester un moment dans la grande salle, parler avec l'enfant s'intéresser à ce qu'il a fait pendant la journée et lui faire des compliments.

C'est aussi l'occasion de parler des petites habitudes de l'enfant à la maison de savoir comment réagissent les parents, sans pour autant être intrusif ni jugeant car nous sommes tous porteur d'une histoire personnelle.

Notre rôle donc est d'accompagner les parents là où ils en sont, avec ce qu'il nous donne à voir d'eux-mêmes, le temps de la rencontre au sein de la crèche, tout en se référant au projet.

II. Les soins :

Ce sont des moments privilégiés et devront représenter un temps d'échange entre l'adulte et l'enfant.

Avec les tous petits, ces moments représenteront essentiellement une relation individuelle ou se développeront langage et affection.

Pour les plus grands, les moments privilégiés favoriseront plus particulièrement l'autonomie de l'enfant et lui permettront de s'exprimer. Les gestes de la vie quotidienne devront être valorisés.

C'est une réponse aux besoins fondamentaux de l'enfant.

La qualité du soin passe d'une part, par la dimension matérielle d'hygiène et d'apparence qui n'est pas moindre, mais surtout par la prise de conscience de la demande réelle de l'enfant et de l'émotion qui accompagne cette demande.

L'enfant doit se sentir en sécurité et en confiance dans sa relation avec les accueillants des structures d'accueil afin de pouvoir s'épanouir et s'ouvrir aux autres. Ces temps sont également pour l'enfant, des repères dans la journée.

Trois temps de soin rythment la journée d'accueil : Le repas, le change et la sieste.

1. Le repas :

C'est un moment important, un moment de plaisir, de convivialité, de détente, d'échanges et de découvertes.

Le repas répond:

A un besoin physique qui est celui de manger et de boire sainement

Au besoin d'apprentissage des différents goûts et saveurs

Au plaisir de manger

Au besoin de découvrir d'autres sens comme l'odorat, le toucher et le plaisir des yeux

Il vise également des objectifs plutôt sociaux comme d'enseigner aux enfants:

La richesse des échanges et la convivialité

Les règles de vie (merci, s'il te plaît...)

La prise de conscience que le temps du repas est également un moment privilégié où l'enfant peut développer son autonomie et apprendre à manger seul

2. Le change :

Le change est un moment important de communication (verbalisation des gestes par exemple).

C'est aussi un moment d'échange individualisé privilégié, de bien-être, de plaisir qui permet à l'enfant de découvrir son corps.

Les changes doivent être effectués dans un grand respect du corps de l'enfant avec douceur, à l'abri des regards et aussi souvent que nécessaire, en veillant au bon état de la peau de l'enfant et en y apportant les soins nécessaires.

Dans notre société, l'acquisition de la propreté est une étape importante du développement social et corporel du jeune enfant.

En effet, cette acquisition participe au grandissement par une meilleure perception et maîtrise de soi, par moins de dépendance physique et psychologique face aux adultes.

L'apprentissage de la propreté est le projet de l'enfant et non celui de l'adulte.

L'acquisition de la propreté doit être amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters), et psychologique (l'enfant doit être prêt) et ne pas être perçue comme une contrainte.

Chaque enfant est différent et ne réagit pas de la même façon face à ce nouvel apprentissage.

Il est important de respecter le rythme de chacun.
Le rôle de l'adulte est de rester dans la continuité de l'éducation des parents et d'apporter du soutien et un accompagnement par l'encouragement.

Avec les grands l'adulte les stimule à prendre soin de leur corps : lavage des mains après chaque activité de manipulation ou salissante et avant chaque repas pour que y prenne plaisir et que cela devienne une habitude.

3. La sieste :

Dormir est un besoin essentiel dans le développement de l'enfant dans la mesure où l'hormone de croissance est sécrétée pendant le sommeil. Ainsi, pendant le sommeil, l'ensemble des acquisitions de l'enfant se mettent en place de façon progressive. Le temps de repos est nécessaire pour que l'enfant puisse à nouveau découvrir, explorer, s'éveiller au monde qui l'entoure. Dormir, c'est grandir.

L'équipe veille à ce que chaque enfant puisse dormir ou se reposer à tout moment. Le rythme de chaque enfant est respecté ; il retrouve son lit, son doudou, sa sucette. Afin que l'enfant puisse s'endormir en toute sécurité, le professionnel reste présent au moment de l'endormissement. L'équipe est attentive aux signes de fatigue de l'enfant en répondant de manière adaptée à ses besoins de sommeil, de repos, de temps calme.

Pour informer les parents, nous notons les heures de sieste sur cahier.

III. Le développement :

Le développement de l'enfant se fait principalement en fonction de 2 facteurs :

Sa maturation neurologique (le stade de maturation de son cerveau).

L'apprentissage et l'expérience.

Mais d'autres facteurs l'influencent aussi : le désir, le plaisir, l'hérédité, la place dans la fratrie, les choix éducatifs et l'accompagnement des parents, l'environnement naturel de l'enfant, sa vie relationnelle ...

C'est pourquoi, le vécu dans la structure d'accueil joue également un rôle dans ce développement.

On peut définir trois grands axes de développement :

Affectif et Social

Cognitif

Psychomoteur

1. Le développement affectif et social :

L'estime de soi et le sentiment d'amour ont une place primordiale dans le développement de l'enfant.

Cela lui donne la force d'aller se confronter au monde extérieur (apprendre à marcher, à explorer, à parler...), cela lui permet de mieux gérer la séparation et aide à mieux vivre avec les autres.

Mais cet apprentissage, de prime abord évident et simple, ne se fait pas tout seul. La qualité de l'attention que l'adulte porte à l'enfant, le fait de le reconnaître comme un individu et de lui donner une place au sein du groupe est donc indispensable.

La structure d'accueil est également un lieu qui favorise les interactions. L'enfant a besoin d'établir des relations pour exister en tant qu'individu. Le premier lieu où l'enfant établit ces relations aux autres est la famille. La structure d'accueil permet la

continuité de ce besoin social chez l'enfant.

La famille et la structure d'accueil accompagnent conjointement l'enfant dans l'épanouissement nécessaire à son développement affectif et social.

2. Le développement cognitif :

Par son tempérament, sa personnalité, ses forces et ses faiblesses, l'enfant développe des milliers d'habiletés à un rythme qui lui est propre.

Ses activités incluent des processus cognitifs tels la perception, l'apprentissage, la mémoire, le langage et la pensée.

Ainsi, il évolue intellectuellement au quotidien.

C'est également en agissant sur l'environnement que l'enfant construit ses premiers raisonnements. La structure d'accueil participe au développement cognitif de l'enfant. Elle l'accompagne dans sa croissance et son autonomie.

3. Le développement psychomoteur :

Le développement psychomoteur est l'évolution des acquisitions sensorielles, motrices et cognitives d'un individu au cours de sa vie.

L'enfant perçoit le monde extérieur à travers son corps.

L'environnement familial et la structure d'accueil sont pour lui des lieux d'expérimentations :

Ils favorisent l'éveil des sens (ouïe, vue, odorat, toucher).

Ils permettent à l'enfant de se découvrir, d'évoluer

Accompagner le développement psychomoteur de l'enfant, c'est l'aider à mieux se connaître, le considérer comme un individu à part entière et l'amener à l'autonomie.

IV. L'éveil :

C'est au cours de ses premières années que l'enfant établit les bases de son équilibre mental et sa future personnalité d'adulte.

Pour permettre à l'enfant un plein épanouissement de son potentiel, physique, psychologique, affectif et intellectuel, les équipes éducatives des structures d'accueil proposent d'une part des temps de jeux libres et d'autre part des activités riches, variées et stimulantes. Ces temps seront également pour lui de vraies sources de plaisir. Jeux, jouets et activités sont adaptés à son âge et à son stade de développement.

1. Le jeu :

C'est un élément fondamental dans la structuration de l'enfant et de sa personnalité. En jouant, l'enfant se construit, grandit, s'enrichit, fait ses propres expériences.

Il lui permet aussi de :

- Déramatiser des situations
- Se confronter aux autres et d'échanger
- S'exprimer, d'exprimer ses ressentis
- D'apprendre à se connaître
- De développer ses facultés
- De s'identifier à l'adulte
- D'intégrer des règles de vie
- De solliciter son corps
- De développer son langage
- D'enrichir ses connaissances
- D'être acteur

C'est pourquoi, la structure d'accueil doit être un lieu stimulant, aménagé de façon à pouvoir répondre au mieux à ce besoin essentiel.

Les jouets sont les accessoires du jeu, ils favorisent l'éveil et l'épanouissement de l'enfant.

En ce qui concerne les plus jeunes enfants (- de 1 an), l'équipe éducative assurera la prise en charge des tout-petits dans leurs besoins de contacts physiques, de tendresse et d'individualité. Le maternage tient une place essentielle dans la première année de vie.

Le rôle des jouets sera de stimuler les sens et de répondre à leurs besoins.

2. Les jeux libres :

Le jeu libre est un temps privilégié durant lequel l'enfant expérimente, découvre, entretient la créativité, l'imagination et la socialisation. Laisser l'enfant jouer librement, c'est lui permettre d'être autonome.

L'objectif des structures d'accueil est d'aménager l'espace de manière à accompagner au mieux l'enfant dans ce temps.

Les jeux libres sont également pour les professionnels, des moments privilégiés d'observation. L'observation est un outil essentiel pour mieux connaître chaque enfant accueilli et adapter la réponse de l'adulte aux besoins de chaque enfant.

3. Les activités dirigées :

Elles permettent à l'enfant de développer des aptitudes motrices, sensorielles et cognitives et à favoriser l'expression. Elles ne doivent pas revêtir un caractère obligatoire, mais être un plaisir auquel l'enfant participe de façon volontaire.

Elles sont accompagnées de petites consignes qui permettent à l'enfant d'évoluer dans un cadre sécurisant.

En proposant ces deux types d'activités, jeux libres et activités dirigées, les professionnels souhaitent rendre l'enfant, acteur de son développement et l'accompagner dans son chemin vers l'autonomie.

Les ateliers avec les matières molles :

Le modelage favorise l'exploration motrice par la manipulation avec les mains puis avec les doigts, l'agilité et la créativité. Différentes matières peuvent être utilisés comme la pâte à sel, la pâte à modeler...

La musique :

Cette activité peut se présenter sous diverses formes : chant, écoute de cassettes, manipulation d'instruments de musique, fabrication d'instruments...

Elle favorise l'attention de l'enfant, l'initie à la découverte de nombreux instruments de musique, à des sonorités nouvelles.

La peinture, le dessin, le collage, découpage :

Ces ateliers permettent à l'enfant de laisser des traces, de développer sa motricité fine et maîtriser le geste en aidant de l'acquisition de l'espace, de limite, de l'horizontal et du vertical. La proposition de divers supports, de différents outils favorisent l'expression créatrice propre à l'enfant.

Les transvasements :

Vider, remplir, laisser couler, construire ou démolir, transvaser, permet à l'enfant d'intégrer différentes notions comme dedans ou dehors, vide ou plein, petit ou grand, réaliser l'expérience de l'éphémère, de la malléabilité des choses, des sensations du toucher à travers différentes matières.

La psychomotricité :

L'éveil psychomoteur se fait dans le respect du rythme de chaque enfant. Pour l'enfant, la motricité est un moyen d'éveil, de découverte, d'exploration de son corps et de prendre conscience de ce dernier mais aussi de ses capacités

motrices, de se situer dans l'espace, de coordonner ses gestes et de s'ouvrir au monde qui l'entoure.

Nous proposons à l'enfant un milieu riche en stimulations et en mises de situations, qui tient compte du respect des capacités motrices et du développement psychomoteur de ce dernier. Pour cela, différents ateliers lui sont proposés comme des parcours psychomoteurs, jeux moteurs (rondes, jeux de ballons, cerceaux, foulards...), structure d'évolution motrice (toboggan, trampoline), etc...

Les jeux de découverte et d'éveil :

Ils permettent à l'enfant, par l'observation et par la manipulation, d'aborder les couleurs, les formes, de développer son langage, de développer son autonomie, l'habileté gestuelle. Par la répétition du geste, le tâtonnement, l'enfant s'entraîne à des gestes de motricité fine comme enfiler, empiler, visser, tout en jouant. Divers jeux sont proposés à l'enfant comme les lotos, les encastrement, les puzzles, les perles, les labyrinthes, les jeux de construction, etc... Les activités sont des actions que l'enfant est capable de mener par lui-même, le professionnel aide l'enfant à faire tout seul. Il est essentiel de l'encourager dans la forme d'expression qu'il a choisie, de rester neutre, et d'éviter tout jugement de la part de l'adulte.

V. Le bien être :

Le bien-être est un état physique et psychique qui favorise le développement harmonieux de l'enfant. Les équipes éducatives sont garantes de la qualité de vie des enfants au sein des structures. Elles proposent un cadre de vie chaleureux et sécurisant où chaque enfant s'épanouit à son rythme et selon sa personnalité.

Le projet social :

Présentation :

Isles Les Meldeuses est un village français situé dans le département de Seine et Marne et la région d'Ile de France. Ses habitants sont appelés les Iléos meldois. La commune s'étend sur 6,94 km² et compte 793 habitants depuis le dernier recensement de la population datant de 2104. Avec une densité de 114 habitants par km², Isles Les Meldeuses a connu une hausse de 20% de sa population par rapport à 1999.

Le Maire est Monsieur Jean Michel VAVASSEUR-DESPERRIERS.

1962	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2011	2014
368	432	337	407	498	602	739	766	793

Nous nous sommes rapprochés des services de la Mairie qui nous a fourni les éléments suivants :

En 2014 : 17 naissances

En 2015 : 10 naissances

Le nombre de femmes et d'hommes constituant la population est équilibré au regard des chiffres de l'I.N.S.E.E. 2016.

La population par tranche d'âge est plus importante chez les 25-39 ans et il y a peu de personne de plus de 60 ans.

Le taux de natalité et mortalité est stable ces dernières années.

L'environnement :

Entourée par les communes de Congis sur théroouanne, Mary Sur Marne, Armentière en Brie et Tancrou, Isles Les Meldeuses est située à 12 km au Nord Est de Meaux, la plus grande ville des environs.

La localité est membre de la communauté des communes du Pays de L'Ourcq.

Famille et situation matrimoniale:

Le nombre moyen d'occupants par résidence principale est stable. On observe que dans la grande majorité, les habitants vivent en couple de 25 à 64 ans.

L'état matrimonial révèle 5% de veuf (veuve), 5% de personnes divorcé(e), 38% de personne célibataire et enfin 52 % de personne marié(e).

L'emploi:

	Population	Actif	Taux d'activité	Actif ayant un emploi	% D'actif ayant un emploi
Ensemble	535	411	76,7	373	69,7
15 à 24 ans	107	55	51,4	40	37,1
25 à 54 ans	334	309	92,4	288	86,2
55 à 64 ans	94	47	50	45	47,8

	2013
Nombre de chômeurs	38
Taux de chômage en %	9,2
Taux de chômage des hommes en %	8,7
Taux de chômage des femmes en %	9,8

En majorité, les hommes comme les femmes se déplacent pour travailler sur une autre commune qu'Isles Les Meldeuses, toutefois sur un secteur géographique délimité au département de Seine et Marne.

L'impôt sur le revenu moyen par foyer fiscal imposable est passé de 2808,02 euros à 3240,05 euros entre 2004 et 2015. (+15,39%)

Le nombre de foyer fiscaux est passé de 339 à 408 entre 2004 et 2015. (+20,35%)

Logement :

Les habitants de la commune d'Isles Les Meldeuses résident en quasi totalité en résidence principale, avec c'est à noter quelques résidences secondaires.

En parallèle, nous notons une augmentation du nombre de logement en résidence principale qui se caractérise par des zones pavillonnaires et donc en proportion un fort pourcentage de maison (83,3%)

Enfin, il est à préciser que les habitants d'Isles Les Meldeuses possèdent une à deux voitures, ce qui est en adéquation avec les déplacements concernant l'accessibilité à leurs lieux de travail.

La scolarité:

La commune dispose d'une école allant du primaire à l'élémentaire avec 80 enfants.

Tourismes :

Présence d'un camping communale avec de nombreux bungalows.

Les différents modes de garde pour les enfants de moins de 6 ans:

Il n'y a pas de crèche, de péri-scolaire, ni de centre de loisirs sur la commune.

14 Assistantes maternelles agréées proposent des places aux habitants d'Isles les Meldeuse et alentours.

Le structure micro crèche :

SAS La crèche « Les petits pirates » située au 2 Résidence d'Asnière 77440 Isles Les Meldeuses.

La micro-crèche est aménagée dans un agréable petit pavillon de plein pied, situé dans une zone pavillonnaire qui se nomme résidence d'Asnière.

Dans un cadre agréable, verdoyant et calme, Le pavillon est édifié sur 470 m2 de terrain clos et entièrement sécurisé.

La surface total habitable est de 91 m2 auquel on ajoute 17 m2 de véranda isolée et chauffée ainsi qu'une dépendance servant pour les locaux administratifs de 12 m2 environ.

Le pavillon comprendra :

- Une véranda : Située à l'arrière du pavillon et accessible par une petite allée. La véranda est sécurisée car l'ouverture ne peut se faire que de l'intérieur. Les parents devront donc attendre qu'un membre du personnel leur ouvre. Espace d'accueil des parents avec un espace pour déshabiller l'enfant et pour y mettre ses affaires. Cet espace sera organisé pour faciliter le contact entre l'équipe pédagogique et les parents. Après l'accueil, cet espace permettra d'organiser des activités manuelles et motrices
- La disposition de 2 tables avec chaises permettra également d'utiliser cet espace comme réfectoire pour les repas.
- Une grande salle d'activité destinés aux temps libre pour les enfants et un espace bébé sécurisé. Un espace change fermé et vitré sera aménagé dans cette salle d'activité afin d'avoir un visuel sur les autres enfants.
- Un cuisine équipée fermée.
- Un toilette du personnel
- Une salle de bain avec une baignoire, un plan de deux change avec baignoire bébé, un toilette enfant.
- Un dortoir bébés
- Un dortoir grands enfants
- Un espace de détente pour le personnel avec kitchenette pour le temps de repas.
- Un garage qui servira de lieu de stockage pour le matériel
- Une dépendance, qui servira de bureau administratif pour la gestion de la structure, l'accueil des parents...
- Un jardin clos et sécurisé pour les jeux d'enfants

Deux accès à la microcrèche :

Entrée à l'avant par la porte principale de la maison

Entrée à l'arrière par la véranda

Les parents peuvent accéder à la micro crèche avec des poussettes sur une allée piétonne. L'accès est également possible pour les personnes à mobilité réduite. Les poussettes pourront être laissées par les parents sous une dépendance ouverte mais couverte près de la véranda.

Conclusion :

A partir de l'ensemble des éléments cités ci dessus, nous avons dégagé les conclusions suivantes :

Une forte demande sur ce secteur par l'absence de structure collective d'accueil sur Isles les Meldeuses, Armentières en Brien, Mary Sur Marne, Tancrou et Lizy Sur Marne.

La proximité de la gare ramène beaucoup de salarié sur le secteur puisqu'ils passent par ce village pour prendre le train.

L'évolution de la démographie, une population jeune et dynamique et des constructions sont des facteurs qui favorisent les besoins en mode de garde.

La micro crèche offre un mode de garde à des familles qui n'ont, à ce jour, pas de solutions pour la garde des enfants.

En étendant la pluridisciplinarité de l'équipe, la micro-crèche contribuera à une meilleure réponse sociale des familles accueillies.

La création de la micro-crèche a pour but de proposer une solution adaptée pour les parents désirant faire garder leurs enfants, tout en favorisant l'éveil de chaque enfant, dans un cadre sécurisant et dont la sécurité sera garantie par

u
n

e
n
c
a
d
r
e
m
e
n
t

p
r
o
f
e
s
s
i
o
n
n
e